

**ÉPREUVES DE SÉLECTION
POUR ENTRER A L'IFMK DE REIMS**

**Candidats titulaires d'un diplôme extracommunautaire
de masseur-kinésithérapeute**

**RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ
du 27 mars 2026**

Aucun candidat admissible

Reims, le 30 avril 2026
Nicolas GILLET
Président du jury

